



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## COMMUNIQUE

Suivant décret n° 2021-980 du 26 juillet 2021, Monsieur le Président de la République a nommé Monsieur Seydou Nourou TALL, Professeur titulaire des Universités, actuellement membre du Conseil constitutionnel, en qualité de Vice-Président dudit Conseil.

Par décret n° 2021- 981 du 26 juillet 2021, Monsieur le Président de la République a également procédé à la nomination de Madame Aminata LY NDIAYE, Magistrat, précédemment Premier Président de la Cour d'Appel de Thiès, en qualité de membre du Conseil constitutionnel, pour terminer le mandat de Feue Madame Bousso Diao FALL.

Enfin par décret présidentiel n°2021-982 du 26 juillet 2021, Messieurs Mamadou Badio CAMARA, ancien Premier Président de la Cour suprême et Youssoupha Diaw MBODJI, ancien Premier Avocat général près la Cour suprême ont été nommés membres du Conseil constitutionnel.

